



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 01 décembre 1999.

« D'azur, à un chêne d'or, s'élevant au sommet d'un pont d'une seule arche d'argent, maçonné de sable, sur lequel s'élèvent deux demi-tours du même, et ouvertes du champ, se mouvant des flancs de l'écu.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Fortitia", la maison forte.

FORCÉ

EXPLICATIONS :

L'azur rappelle la présence de la Jouanne qui traverse le territoire communal.

Le pont représente celui du village qui enjambe la Jouanne.

Le chêne symbolise le Calvaire du même nom, assez réputé dans le secteur.

Les deux demi-tours imagent les châteaux de la Mazure et celui de Poligny.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le pont, le chêne et les demies tours.

Le terme maçonné s'applique pour les joints qui relient les pierres des objets bâtis.

Le terme ouverte signifie que les portes et les fenêtres sont d'une autre couleur que le bâtiment, en général celle du champ de l'écu.

Le terme se mouvant veut dire que le meuble touche l'un des bords de l'écu et ne laisse apparaître que la moitié de sa forme.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Forcé a été réalisé sans reprendre d'armes de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Forcé n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.